

Petit mode d'emploi pour demandeurs d'asile en France



Le présent document est gracieusement offert à tout étranger souhaitant entrer en France et y séjourner paisiblement sans empoisonner la vie des citoyens qui y sont nés, y travaillent et financent plus ou moins volontairement son séjour

Messieurs (j'aurais pu ajouter Mesdames, mais je suis sûre qu'elles ne vous rejoindront que plus tard, ou pas du tout. D'ailleurs, pourquoi apporter ses sandwiches lorsqu'il y a buffet à volonté ?)

Vous voulez à tout prix vous installer chez nous. Au point que des centaines de photos vous montrent **accrochés à des avions**, ce qui n'est pas très judicieux, croyez-moi, c'est même dangereux, surtout si l'appareil décolle.

J'en déduis que votre envie est immense !

Et que vous êtes prêts à faire quelques efforts.

Je vous avoue que notre envie à nous est moins pressante.. nous avons fait certaines expériences malheureuses, je vais donc vous donner quelques règlementations simples et compréhensibles, qui faciliteront le vivre-ensemble, du moins provisoirement, car j'ai cru comprendre que votre séjour ne devrait pas se prolonger.

- Munissez-vous d'un passport. Chez nous, personne n'entre sans papiers. Vous le croirez si vous voulez, mais ici, nous ne pouvons même pas aller boire un verre d'eau dans un café, malgré notre soif, si nous n'avons pas un sauf-conduit spécial. (On vous expliquera). *No pass, no passage !* On n'est pas chez Merkel et non plus en 2015 !
- Nous avons des lois. Elles sont obligatoires. Comme chez vous la charia, par exemple. Chez vous, vous ne pouvez pas boire de vin, et chez nous, on ne viole pas les femmes. On ne les touche même pas sans autorisation. Certaines administrations feront installer des panneaux pour une meilleure compréhension



WWW.LEZEBRE.LU

- Dans notre pays, les tempêtes de sable sont rares, vous laisserez donc sur votre siège d'avion vos focs et chapes de protection. Les services de collecte des encombrants se chargeront de les éliminer gracieusement.

Votre objectif étant de vous intégrer entièrement, il est de votre intérêt de vous vêtir comme nous pour ne pas attirer inutilement l'attention.

- En Europe, les animaux sont anesthésiés avant de les abattre, pour leur éviter la souffrance. Cette règle a un caractère obligatoire, tout contrevenant est considéré comme barbare. Et les barbares, on n'en veut pas, ceux que nous avons ici saturés déjà nos prisons et asiles psychiatriques. Prière de ne pas élever de moutons sur le balcon du HLM.
- Sachez que pour les Français, la charcuterie (saucisson, rillettes, boudin des Landes, ventrèche, graton d'Auvergne, andouillette d'Alençon, Cervelas, Boudin (noir et blanc), Queue de cochon, Jésus de Morteau, Fuseau lorrain, tripes de Caen, fromage de tête, pour n'en citer que quelques-unes) est un joyau de la gastronomie, certains gagnent même des prix fabuleux. Je vous joins le lien, pour une meilleure information. [Grand Prix de France 2020 de la Charcuterie Artisanale \(charcutiers-traiteurs.com\)](http://GrandPrixdeFrance2020deLaCharcuterieArtisanale(charcutiers-traiteurs.com)). Dès lors, par conséquent, **empêcher un Français de manger son sandwich aux rillettes** dans la rue, en France, dans sa propre ville, serait-ce devant vos lieux de prière importés, **constitue un délit** ! Nous ne venons pas chez vous pour interdire de boire le lait de vos chamelles !
- A propos de dévotion, ici, on ne PRIE pas en pleine circulation ! On prie chez soi, le plus discrètement possible. Toute infraction est passible d'amende. En cas de récidive, on vous renvoie définitivement à Mazar-e-Charif.
- Les petites filles ne sont ni excisées, ni enfermées, ni mariées de force. Ces atrocités sont considérées comme agressions à caractère gravissime et sévèrement punies par la loi.
- La France prône la laïcité et n'accepte pas les signes ostentatoires tels que voile, étendard d'une religion funeste, violente, mortifère. Veuillez les laisser à la

maison, avec vos casseroles à tajine, vos chichas, vos corans, vos surins, vos drapeaux, vos fouets, vos babouches et étrivières à fatmas.

- Lorsque vous pénétrez dans une église, vous pouvez vous agenouiller. Il est toutefois inutile de plonger la tête sur votre paillason, ce qui pourrait incommoder le fidèle assis juste derrière vous. Vous laisserez aussi chez vous allumettes, bidons d'essence, briquets, lance-flammes et n'y ferez pas vos besoins.



- Dans nos pays, il est interdit de battre les femmes. Invariablement. Même si elles ont oublié le sel sur la table. Rosser son épouse est puni d'une forte amende et d'emprisonnement.
- Certaines musulmanes prétendent de pas avoir l'autorisation de nager dans nos piscines. **Cette information est erronée !** Toutes les femmes, grandes, petites, maigres, grosses, noires, blanches, jaunes, enceintes, ménopausées, jeunes et vieilles, jolies, moches, sportives ou flemmardes, sans exception aucune, peuvent profiter des piscines et des plages françaises. Sans la moindre discrimination. On leur demandera seulement de **RESPECTER LES REGLEMENTATIONS** affichées à l'entrée. Tout comme nous respectons les vôtres dans votre pays.



A Jablines, vous pouvez même fréquenter librement l'aire de loisir emballée dans votre sporogone, qu'il soit noir, vert, orné d'étoiles dorées ou de verroterie. On vous demande seulement de l'enlever **pour nager**. Je vous rassure : les hommes français ont appris dès le plus jeune âge à garder leurs mains en poche. Ceci sans évoquer les autres organes qui vous effraient visiblement.

- Le principe du chômage ne vous sera pas étranger. Il existe chez nous aussi. Attention. Ces largesses sont destinées aux personnes temporairement empêchées de travailler et à la recherche d'un emploi. Il ne s'agit pas d'un prix de loterie permettant de rester chez vous devant la télé, votre seul effort ayant été de déposer vos mioches à la garderie gratuite.
- Les mêmes règles s'appliquent aux allocs, repas et soins médicaux gratuits, ainsi qu'aux tickets de transport et autres gratifications. Je précise que ce n'est nullement l'« État » qui vous les octroie, mais tous les Français, souvent à l'encontre de leur plein gré. Merci d'éviter de leur pourrir la vie.

- Dans le but de leur offrir une éducation complète et équilibrée, il est d'usage chez nous d'avoir de 1 à 4 enfants. Certaines exceptions existent, il s'agit souvent de personnalités ayant bénéficié d'une formation appropriée (pédiatrie, psychologie, enseignement). Les familles de 10 et 12 enfants ne peuvent être logées adéquatement. Le prix de location de manoirs et châteaux dépasse le budget pourtant généreux qui est attribué aux invités d'Emmanuel, dit « le moumouté ».
- En ville, il est interdit d'uriner, de faire vos besoins ou d'assouvir votre libido. On N'est pas au bled !
- Dernière recommandation : au cas où vous vous réjouiriez de voir les femmes porter un masque, je vous rappelle que cette mesure est **PROVISOIRE**. Toute aussi provisoire que le neuneu du Faubourg Saint Honoré.

Au cas où vous ne concevriez pas ces mesures plutôt clémentes, je vous invite à les comparer aux infos sur le comportement qui NOUS est imposé dans vos pays.

- Pour obtenir un visa d'entrée et de travail, le candidat à l'expatriation doit détenir déjà un contrat de travail. (Femmexpat)
- Il est interdit d'aborder une femme sans faire partie de son cercle familial. Il est également interdit à celles-ci de sortir seules de leur maison. (arabiesaoudite.fr)
- l'Arabie Saoudite est un pays extrêmement conservateur avec un code vestimentaire strict. Si vous prévoyez de vous y installer avec votre famille, il est absolument crucial que vous compreniez comment vous habiller de **manière appropriée**. Vous pouvez porter des jeans, mais devez vous assurer que ce que vous portez sur votre moitié supérieure est assez long pour couvrir les fesses. (chadwilken.com)

Ces règles abusives vous permettront certainement la compréhension des nôtres. J'espère qu'elles vous aideront à saisir le dégoût que ressentent certains à la vue de vos

harnachements.

Merci de terminer en faisant précéder votre croix de la mention olographe : **lu et approuvé**

Anne Schubert

P.S. : je n'ai jamais dit qu'il n'y avait JAMAIS de tempêtes de sable en France, j'ai seulement dit qu'elles sont rares et ne requièrent aucun équipement de secours.